



Comment récupérer la différence de mon loyer

Par **JACKDANIEL**, le **16/01/2009** à **11:37**

J'ai déménagé en décembre 2008 j'ai donc payé mon loyer intégralement , alors qu'en cours de mois j'ai reçu un avis pour un prorata, j'ai donc demandé qu'on me rembourse la différence, on m'a répondu que je l'aurais en même temps que ma caution donc dans deux mois. je ne trouve pas cela très normale, comment les faire changer d'avis
Cordialement

JACKDANIEL